

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
**SÉANCE du 28 janvier 2025**

Envoyé en préfecture le 30/01/2025  
Reçu en préfecture le 30/01/2025  
Publié le  
ID : 038-213803570-20250130-DEL202505REST-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit janvier, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt-deux janvier deux mils vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

**PRESENTS :** Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU, Serge ARGOUD, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Michaël BUISSON-SIMON, Massimo BUSSA, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corine GALLIEN, Christiane GAUTHIER-MEYER, Marie Pierre MANGE.

**ABSENTS :** Sophie VIAL, Christophe MASAT, Bertho MAYETTE, Arnaud MARTINEZ, Alexandre MOUGIN,

**POUVOIRS :** Virginie DUCHEMIN donne pouvoir à Murielle SALCEDO,

**Secrétaire de séance :** Frédéric DUMOUCHEL

Nombre de conseillers  
En exercice : 23  
Présents : 17  
Votants : 18

**DEL 2025 05 Non-Révision des tarifs du restaurant scolaire 2024 2025**  
**(Votée à l'unanimité)**

Madame le Maire propose à l'assemblée de statuer sur une non-révision des tarifs 2024-2025

UTILISATEURS	TARIF depuis RENTREE 2022
REPAS ENFANTS ET PERSONNEL COMMUNAL	4.59 €
REPAS PORTAGE A DOMICILE	10.11 €
REPAS SANS PORTAGE	8.43 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE la non-augmentation des tarifs présentés dans le tableau ci-dessus  
AUTORISE Madame le Maire à émettre la facturation en conséquence

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 29 janvier 2025 ;

Le Secrétaire,  
Frédéric DUMOUCHEL

Le Maire,  
Magali GUILLOT